

DOSSIER

DE

Acqu^{on} d'une esquisse
de Leys
Finie espagnole
(Faugette).

DE

L'ÉTAT

5109

J.G. 3899

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

SECRÉTARIAT



CONTRAT

Entre Monsieur G. Etis, président
de la Commission directrice des Musées royaux de Peinture et de Sculpture
de l'État, agissant au nom de la dite Commission et avec l'approbation du
Ministre, d'une part, et Monsieur Clarembaux, domicilié à
Bruxelles, rue du Congrès N° 3, d'autre part.

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Monsieur Clarembaux cède
aux Musées royaux de Peinture et de Sculpture de l'État, pour la somme
de quinze cents francs (1500 fr.), une esquisse de Seys,
intitulée "Girie Espagnole".

Le paiement de cette somme sera effectué selon l'usage.

Fait en triple, à Bruxelles, le 10 juillet 1908.

Le Cédant,

Em. Clarembaux

Le Président
de la Commission Directrice,

G. Etis

APPROUVÉ :

Le Ministre,

Enregistré - Bruxelles - Sud, le vingt-huit juillet
1908. Vol. 281 fol. 9, Case 1. gratis.
En l'absence de l'œuvre.

Le Receveur int.

(s) En. Lornez

MINISTÈRE
des
SCIENCES ET DES ARTS.

DIRECTION GÉNÉRALE
DES
BEAUX-ARTS.

N° 32510

/ ANNEXE.

Bruxelles, le 3 Août 1908.

Transmis à la Commission directrice
des Musées royaux de Peinture et
de Scepture une copie d'acte d'ajout,
munie de l'approbation requise,
du Conseil qui accompagnait
la lettre du 11 juillet 1908,
n° 5019.

POUR LE MINISTRE :
Le Directeur général,

A la Commission directrice
des Musées royaux de Peinture
et de Scepture,

Wal
Musées

MINISTÈRE
des
SCIENCES ET DES ARTS.

DIRECTION GÉNÉRALE
des
BEAUX-ARTS.

N° 32510.

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de la Direction générale.

3 ANNEXES

SOMMAIRE :

Bruxelles, le 25 juillet 1908.

*Transmis les pièces M. Ourspézel
le 24-juillet 1908 D.G.*

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous renvoyer les pièces ci-jointes, qui
accompagnaient votre lettre du 11 de ce mois, n° 5109, en vous
faisant remarquer qu'une des expéditions du contrat conclu
avec M. Clarembaux doit être dressée sur papier timbré.

D'autre part, il y aura lieu, en vue de la liquidation
de la somme due à l'intéressé, de me faire parvenir une déclara-
tion de paiement double certifiée par lui.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération
distinguée.

Pour le Ministre:

Le Directeur général,

E. Van der ...

A la Commission directrice des Musées royaux

de peinture et de sculpture. Bruxelles.

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
BELGIQUE

SECRÉTARIAT.

N^o 5109

ANNEXE

ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur *de*

Signature le

Copié le } 11-7-08

Retour le

Expédié le } 13-7-08

Bruxelles, le 11 juillet 1908

Monsieur le Ministre

Nous avons l'honneur de
vous faire parvenir sous ce pli, les
pièces de cession du tableau offert
en vente par M. clarembaux
et qui fait l'objet de votre dépêche
n^o 32510. du 8 juillet 1908 écomle

Nous vous prions M^r le Ministre
de vouloir bien les faire soumettre
aux formalités de la liquidation
et d'agréer

Le Secrétaire

Le Président

T. G.

C. G. G.

Exercice 19

Loi du Article

Allocation

Crédit au

Liquidation

Disponible

Chapitre No

Prévision

Crédit au

Liquidation

Disponible

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

—
SECRÉTARIAT
—

DÉCLARATION DE PAIEMENT

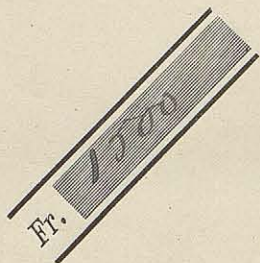
Le soussigné déclare qu'il lui est dû par la Commission Directrice
des Musées royaux de Peinture et de Sculpture de l'État, la somme de

quinze cents francs

pour cession d'une esquisse de Leys
intitulée "Fusie espagnole"

Bruxelles, le 10 juillet 1908

E. Clarendon



POUR LA COMMISSION DIRECTRICE

Le Secrétaire

M. Levoeuf

Le Président

C. Lévy

Galerie Clarendon
3 et 5, rue du Congrès
Bruxelles.



Bruxelles le 10/7 1908

Monsieur le Secrétaire,

J'ai l'avantage de vous retourner
sans ce fois le contrat de vente en trois
expéditions, revêtues de ma signature, que
vous m'avez transmis par votre honorée
lettre du 40 courant relatif à l'achat d'une
esquisse d'Henri Leys "Femme Espagnole".

Je vous prie, Monsieur le Secrétaire,
l'assurance de mes sentiments les plus
distingués,

M. Clarendon,

Monsieur Fierens-Gevaert,
Secrétaire de la Commission Diocésaine des
Musées Royaux de Peinture et de Sculpture de
Belgique, à Bruxelles.

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

Secrétariat

TÉLÉPHONE 9631

Bruxelles, le 1^{er} juillet 1908

Re Charles M.
expédié et copié le 10.7.08

Monsieur Clarendon
3 Rue du Congrès
200

J'ai l'avantage de vous faire connaître
qu'un arrêté ministériel ^{l'acquisition} autorisé pour
les collections de l'Etat ^{de} (lesquelles de Leys,
~~intitulées~~ "Furie espagnole", au prix
de 1500 fr.

Vous trouverez ci-joint, en triple
expédition le contrat de vente que je
vous prie de signer et de me renvoyer
dans le plus bref délai.

Agreez Monsieur l'assurance de
ma ^{parfaite} considération.

Le secrétaire

T. S.

MINISTÈRE
des
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION
des
BEAUX-ARTS

N° 32510.

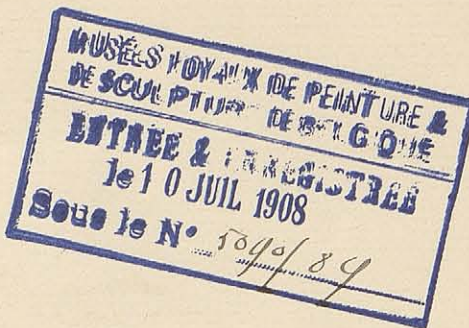
N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de
l'Administration.

ANNEXE

SOMMAIRE :

*Envoyé en bas à la
signature de l'Intérieur le 10.7.08*

Bruxelles, le 8 juillet 1908.



Messieurs,

Comme suite à votre lettre du 12 juin, n° 5090/89, j'ai
l'honneur de vous faire connaître que j'autorise l'acquisition,
au prix de frs. 1500.", d'une esquisse de Leys " Furie Espa-
gnole ", offerte en vente aux musées par Mr. Clarembaux.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distin-
guée.

Le Ministre,

A la Commission directrice des musées royaux de Peinture et de Sculpture
à Bruxelles.

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
BELGIQUE

Bruxelles, le 12 juin 1908

SECRÉTARIAT.
N^o 5090 89
ANNEXE

ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur T. G.
Signature le 12-6-08
Copié le
Retour le 13-6-08
Expédié le

Monsieur le Ministre

J'ai l'honneur de vous
informer que dans la séance
du 11 ⁷ courant notre Collège
a décidé l'acquisition ~~au~~ ^{au} prix
~~de~~ 1500 fr. d'une œuvre
de l'ép^oque : Turc Espagnole
présentée par M. Clément
au ~~for~~ au prix de 1500 fr.
Nous espérons Monsieur le
Ministre que vous voudrez
bien ratifier cette décision
et nous vous prions de

T. G.

Le Président
C. Lévy

Exercice 19

Loi du Article

Allocation	
Crédit au	
Liquidation	
<u>Disponible</u>	

Chapitre No

Prévision	
Crédit au	
Liquidation	
<u>Disponible</u>	

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
BELGIQUE

SECRÉTARIAT.

N^o

ANNEXE

ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur

Signature le

Copié le

Retour le

Expédié le

Exercice 19

Loi du

Article

Allocation

Crédit au

Liquidation

Disponible

Chapitre

N^o

Prévision

Crédit au

Liquidation

Disponible

Bruxelles, le 27 mai 1908

Monsieur le ministre
nous avons l'honneur de
vous faire savoir que dans
la séance du 27 mai courant
notre Collège a décidé l'acquisition
d'une esquisse de Henri
Leys : La Marie Espagnole
offerte par M. Clarenboum
au prix de quinze cents francs
(1500 fr.). Nous espérons
Monsieur le ministre que
vous voudrez bien ratifier
cette décision et nous autoriser
à placer cette œuvre dans
la galerie du musée

R. —

P.S.

Galerie Clarendaux
3 et 5, rue du Congrès,
Bruxelles.



A Monsieur Pieters-Geraert,
Secrétaire de la Commission Royale des Musées
de peinture de l'Etat,
à Bruxelles,
mon

Monsieur le Secrétaire,

En réponse à votre communication d'hier, j'ai
l'honneur de vous informer que j'ai accepté l'offre
de quinze cents fr. (1500^{fr.}) que vous m'avez faite
pour le tableau d'Henri Leys, objet de ma
lettre du 15 c^{te} par laquelle j'ai présenté
à Messieurs les Membres de la Commission Royale
des Musées de peinture ce tableau pour les collec-
tions de l'Etat.

Très agréé, Monsieur le Secrétaire, l'assu-
rance de mes sentiments les plus distingués.

Em. Clarendaux,